

Objet: RECONDUCTION CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE - DE 2023 072

M. le maire expose au conseil municipal le contrat « Risques statutaires » de la collectivité qui arrive à terme et qu'il est nécessaire de reconduire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

AUTORISE M. le Maire à signer la proposition de prolongation du contrat d'assurance statutaire pour les agents CNRACL à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027 pour une durée de 3 ans.

**Adopté à l'unanimité par le conseil municipal**

Objet: RECONDUCTION DE LA SEMAINE DE 4 JOURS RENTREE 2024 - DE 2023 073

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la demande concernant le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2024 avant le 19 décembre 2023 à l'Inspection académique.

Un Conseil d'école a été organisé le 07 novembre 2023 à 18h30 et le Conseil Municipal doit donner son AVIS concernant la reconduction ou non à la semaine de 4 jours.

**Horaires école maternelle : 08h25 à 11h30 et 13h30 à 16h25.**

**Horaires école élémentaire : 08H30 à 12H00 et 14h00 à 16h30**

*Horaires maintenus à l'identique.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

La reconduction de la semaine à 4 jours dans les écoles de la commune de DOMECY-sur-CURE à compter de la rentrée de septembre 2024.